



CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UNE ASSOCIATION

Par **didie29**, le **07/01/2013** à **12:52**

Bonjour

Présidente d'une association je donne ma démission ainsi que la trésorière - une personne propose sa candidature en tant que trésorière mais cela pose un problème - cette personne est vindicative et ne pose que des problèmes dans son entourage - notre siège social se trouve au foyer logements de la commune et cette association a été créée au départ pour améliorer les rapports entre les adhérents et les personnes âgées cette future candidate veut supprimer nos interventions à ce foyer - le conseil d'administration peut-il refuser sa candidature
merci pour vos réponse - l'assemblée générale a lieu mercredi
Danièle